



RÉSEAU DES TERRITOIRES FORESTIERS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Compte rendu des échanges concernant l'atelier de réflexion collective sur la forêt et le bois organisé le 16/11/20 dans le Jura

La réflexion en mode intelligence collective s'est articulée autour de 3 notions clés qui ont suscité les représentations et réflexions suivantes :

1/ La forêt sur notre territoire

La forêt est d'abord identifiée comme un patrimoine :

- Elle est perçue comme un héritage des anciens et présente un enjeu de préservation pour les générations futures.
- On entretient de ce fait une relation sentimentale à la forêt qui couvre 50 % du territoire.
- Elle apporte des services : paysagers, même si elle peut s'avérer envahissante avec la fermeture des milieux ; sociaux : lieu de balade en famille, lieu de fraîcheur ; environnementaux : patrimoine multifonctionnel vivant, lieu de biodiversité, puits de carbone... et quelque-peu laissé à l'abandon.
- Il existe un enjeu de transmission de ce patrimoine et des valeurs associées, notamment en s'adressant au public scolaire.

La forêt est un espace géré et en évolution :

- La dynamique naturelle de ces évolutions est lente.
- Elle subit également des évolutions liées à des facteurs « extérieurs » comme les sécheresses et les maladies. Face à ces perturbations il y a urgence à agir.
- La forêt peut aussi faire preuve de résilience et de résistance.
- La gestion forestière du territoire présente des particularités, notamment dans le Haut-Jura où la futaie jardinée est majoritaire. L'exploitation dans ces forêts n'est pas ou peu mécanisable. Elle permet d'éviter les coupes « blanches » qui peuvent générer du stress et faciliter le développement de certaines espèces invasives (ex. raisin d'Amérique).
- Ce type de gestion est identifié comme contribuant à la résilience des forêts.

La forêt est un espace de production appartenant à quelqu'un :

- Ces espaces sont donc gérés par des propriétaires, publics ou privés. En ce qui concerne les privés, ce sont majoritairement des petits propriétaires.
- Elle revêt un rôle économique de production.

- C'est une source de revenus pour des communes et certains propriétaires de même que pour les acteurs de cette filière économique.

La filière forêt-bois n'est pas toujours attractive, en témoigne :

- La réduction du nombre d'affouagistes, qui peut poser des difficultés pour la valorisation des bois de moindre valeur
- Les difficultés que rencontrent les entreprises pour recruter du personnel.
- Le sentiment d'un désintérêt, voire d'un abandon de cette ressource a été exprimé (nouvelles générations, néoruraux...)

2/ La forêt dans le **développement** de notre territoire

La forêt contribue au développement économique du territoire :

- Elle constitue une ressource renouvelable qui peut être utilisée en filière courte en bois énergie et en matériaux de construction par exemple.
- Elle apporte des revenus aux propriétaires, et notamment aux communes qui réinvestissent sur le territoire.
- La filière bois, très présente, apporte de la valeur ajoutée à cette ressource et crée des emplois non délocalisables.
- L'enjeu de maintenir les entreprises et les emplois et les savoir-faire est souligné, notamment en ce qui concerne l'amont de la filière : les entreprises de travaux forestiers et les scieries.
- Sur le territoire où à proximité sont présentes des entreprises actives dans le domaine du bois construction, de la fabrication de panneaux de particules, du bois énergie.
- Il existe encore une offre de formation importante sur nos territoires, mais les filières attirent peu de candidats.
- L'économie du carbone constitue également un enjeu d'avenir pour la forêt.

Il existe un enjeu fort à valoriser cette ressource en filière courte :

- Les territoires du Jura sont dotés de plans d'approvisionnement territoriaux qui mettent en relation la production de bois de qualité chauffage par les forêts du territoire et la consommation de bois de chauffage sur le territoire.
- Le bois peut constituer une réelle opportunité pour les collectivités d'atteindre de meilleurs niveaux d'autonomie énergétique. Les collectivités peuvent notamment porter des projets de réseaux de chaleurs.
- Certaines communes du Haut-Jura se sont dotés d'une plateforme de production de bois déchiqueté et s'auto-approvisionnent pour leurs besoins en bois énergie.
- Il faut créer et faire émerger de nouveaux débouchés pour tous les produits issus de nos forêts.
- L'AOC bois du Jura peut être un outil intéressant pour atteindre cet objectif.
- Les choix des propriétaires forestiers en matière de commercialisation ont une incidence sur la valorisation des bois. Le développement des contrats d'approvisionnement, notamment en forêt publique, permet d'assurer a minima une première transformation en région. C'est un pass pour l'avenir.

La forêt est également un vecteur d'attractivité touristique notamment à travers sa fonction récréative comme avec les sentiers de randonnées.

3/ Les habitants et la forêt sur notre territoire

Globalement les habitants sont attachés à la forêt...

- On distingue deux types d'espaces : les forêts proches des habitations et fréquentées (lieu de promenade, de loisirs, de cueillettes et de pratiques sportives parfois intensives) ; et les forêts plus éloignées qui sont très peu connues.

...mais :

- Ils en ont souvent une mauvaise connaissance ou une vision superficielle.
- La gestion forestière est méconnue, la forêt est vue comme un milieu sauvage alors qu'elle est le fruit d'une gestion par l'homme.
- L'usage traditionnel de l'affouage est en déclin avec une baisse du nombre d'affouagiste.
- Il faut améliorer les images des métiers pour plus d'attractivité.
- La forêt peut générer pour certains des nuisances (fermeture des paysages, masque le soleil, circulation d'engins forestiers...)

La forêt entre propriétaires et usagers :

- Les habitants peuvent considérer que la forêt est à tout le monde, et par voie de conséquence n'appartient à personne.
- Certains regrettent que la forêt semble parfois appartenir aux chasseurs.
- En réalité, la forêt est une propriété privée, ce qui génère des taxes, et des dépenses. Il est donc légitime que les propriétaires en attendent également des revenus.
- Il est nécessaire d'établir un dialogue avec les usagers et de communiquer pour développer la culture de la forêt et de l'économie de la filière bois. Cela peut faciliter l'acceptation des coupes de bois ou des dégâts causés sur les pistes par l'exploitation en cours.
- Cela peut se traduire par des circuits d'éducation, la formation des professionnels du tourisme, des actions à destination des scolaires...

Partages d'expériences et émergences de projets :

Suite à ces échanges, des acteurs ont partagé des projets passés, en cours ou à venir autour de la forêt sur leur territoire tels que :

Les projets réalisés :

- La plateforme de stockage de plaquettes forestières de La Mouille suscite l'intérêt. Une visite collective à venir est envisagée.
- La construction publique en bois local : 13 projets réalisés sur le PNR du Haut-Jura avec des fiches disponibles sur le web et des visites possibles (supérette, salles d'activités, aires de loisirs, pôle périscolaire...).
- Le Sylvo-trophé qui vise à mettre en valeur les bonnes pratiques de gestion des forêts et à créer des occasions de dialogue autour de la gestion forestière.
- Lutte contre la cueillette illégale : organisation d'une cueillette raisonnée des champignons par les habitants pour une valorisation locale.

Les projets en cours :

- Le projet de réseau de chaleur à Poligny qui pourrait se faire en lien avec un projet de plateforme de stockage de plaquettes forestières porté par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.
- Une réflexion similaire est portée par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment pour chauffer la piscine.
- Etude portée par le PNR du Haut-Jura pour limiter la propagation du scolyte (détection et neutralisation précoce des foyers)

Les projets à venir, les sujets à traiter :

- sensibilisation des scolaires : Circuit d'initiation à la forêt pour les écoles ; COFOR : travail en cours sur les aires forestières éducatives...
- Exposition itinérante sur la multifonctionnalité des forêts en cours d'élaboration par le PNR Haut-Jura et le lycée du bois de Moirans (à venir en début 2021)
- L'enjeu de liquider rapidement les bois secs avant qu'ils ne se dégradent, valoriser les bois scolytés en circuit court – projet de rénovation du centre du Duchet à Nanchez.
- Vulnérabilité des forêts au changement climatique : le choix des essences en s'appuyant sur les travaux de l'ONF (projet Giono, l'expérimentation du territoire de Belfort, les études scientifiques réalisées sur le périmètre du PNR du Haut-Jura
- L'amélioration des dessertes forestières notamment dans les secteurs en pente
- L'intérêt de mutualiser la réflexion, la gestion et les investissements à l'échelle du massif (exemple du SIGF du Massacre), voire la réalisation de projets public/privé
- Préserver les scieries locales, contrats d'approvisionnement ; Favoriser les nouveaux débouchés par les industriels : création de panneaux
- Améliorer l'attractivité et l'image des métiers de la filière

Ces échanges ont permis de mettre à jour certains projets et de créer une dynamique collective commune. La première action posée pourrait être l'organisation de visites collectives de certains projets (plateforme de La Mouille et réseau de chaleur du pays de Gex).